

Le 6 mai 2020

Mesdames, Messieurs Parents d'élèves

Les municipalités de Beaulieu et Têche avec l'équipe enseignante du RPI et le personnel communal ont mis en place toutes les mesures sanitaires pour que l'accueil de vos enfants puisse se faire à compter du **jeudi 14 mai**.

Dans le cadre très contraint du protocole sanitaire et pour offrir aux élèves les meilleures conditions d'accueil, il a été décidé :

## Horaires d'ouverture :

- Ouverture des deux écoles **le lundi, mardi, jeudi et vendredi uniquement le matin**.

- o **École de Beaulieu :** 8 h 35 à 11 h 45
- o **École de Têche :** 8 h 35 à 11 h 55

## Public accueilli :

- Le public **accueilli** jusqu'au 2 juin :

- o **École de Beaulieu :** GS/CP
- o **École de Têche :** CM1/CM2

- Le public **non accueilli** jusqu'au 2 juin et poursuivant le travail à distance :

- o **École de Beaulieu :** PS/MS (Le protocole sanitaire ne permet pas d'offrir des conditions favorables de scolarisation en présentiel pour les PS et MS.)
- o **École de Têche :** CE1/CE2 (Mme LE RAY ne sera pas présente en classe)

- Les enfants dont les parents ne souhaitent pas un retour à l'école, continueront à suivre les cours à distance.

## Conditions d'accueil : Capacité d'accueil limitée.

- o **École de Beaulieu :**

- Les élèves de GS/CP seront répartis dans les 2 salles de classe avec les deux enseignantes (Grande section avec Mme GUICHARD et CP avec Mme AGNES).
- Les enfants de PS/MS dont les parents exercent une activité en liaison avec la crise du COVID 19 pourront néanmoins être accueillis à l'école.

- o **École de Têche :**

- une seule classe pourra accueillir les élèves de CM ainsi que les élèves de CE dont les parents exercent une activité en liaison avec la crise du COVID 19. La capacité d'accueil sera de 12 élèves maximum compte tenu de la superficie de la salle de classe.

- **Si la capacité d'accueil de chaque salle de classe était dépassée, les enseignantes définiront la liste des élèves accueillis en priorité, en tenant compte de critères établis par leurs soins** (professionnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire, parents isolés, parents qui travaillent tous les deux, soutien pédagogique, difficultés pour le travail à distance etc.)

## Services périscolaires :

- **Suppression de la garderie du matin et du soir**
- Ajout d'un temps de **garderie** sur le site de l'école de **Beaulieu et Têche** de la fin de la classe jusqu'à 12 h 30.
- **Les inscriptions à la garderie du midi se feront par mail,**

Pour l'école de Beaulieu : [ce.0380179n@ac-grenoble.fr](mailto:ce.0380179n@ac-grenoble.fr)

Pour l'école de Têche : [ce.0381306n@ac-grenoble.fr](mailto:ce.0381306n@ac-grenoble.fr)

- **Pas de service cantine** jusqu'à nouvel ordre
- **Le ramassage par car est supprimé**, devant la difficulté à procéder à la désinfection des cars
- **Les parents dont les enfants seront accueillis à l'école s'engagent à les scolariser avec assiduité.**
- **A compter du 2 juin, les modalités d'accueil en fonction de la situation sanitaire pourront évoluer.**

## Mise en place du protocole sanitaire :

Un protocole sanitaire nous a été communiqué le 4 mai par les services du ministère et sera mis en place dans les locaux scolaires. L'application de ces mesures a pour objectif de réduire le risque au maximum, mais le risque zéro ne peut bien sûr jamais être atteint.

Le respect des gestes barrières n'est pas facile à respecter pour les enfants. Beaucoup ont du mal à les appliquer systématiquement et il faudra apprendre à les gérer dans des situations complexes comme les temps de récréation, et de garderie périscolaire.

**Nous vous engageons à anticiper nos actions de prévention en rappelant ces gestes à vos enfants et à leur expliquer que l'école sera différente de ce qu'ils ont connu auparavant.**

Par ailleurs un certain nombre de préconisations s'imposent :

- Aucun enfant ne pourra être accepté si dans sa famille ou dans son entourage proche, une personne est atteinte du COVID 19, ou présente des symptômes qui peuvent faire évoquer une infection liée à ce virus.
- Si un enfant présente de la fièvre, ou semble souffrant, il ne devra pas venir en classe et si les symptômes apparaissent à l'école, il sera isolé des autres enfants et devra être récupéré au plus vite par ses parents.
- Les parents sont tenus de prendre la température des enfants avant l'école (pas d'école si la température est supérieure à 37,8°)
- Les parents ne sont pas autorisés à rentrer dans l'école, un protocole pour l'arrivée et le retour des enfants vous sera communiqué.

Le personnel enseignant et le personnel communal sont très mobilisés pour que cette rentrée très particulière se déroule dans les meilleures conditions possibles. Nous sommes conscients que ces modalités peuvent engendrer des complications pour certains parents, mais ces choix sont faits, avant tout, dans l'intérêt des enfants. Merci pour votre compréhension.